

# MASTERCLASS

## POLICE, JUSTICE ET PRESSE : DÉSAMOUR ?

Masterclass à l'Académie de Police de la Province de Namur,  
avec l'Association des Journalistes Professionnels (AJP)

Lundi 25 mars / 10h00 (accueil à partir de 9h30) / Auditoire 044

Campus provincial  
Rue Henri Blès, 188-190  
5000 Namur

Régulièrement, les policiers se sentent mis en cause dans le cadre de leurs comportements professionnels ou de leurs relations avec la presse.

La presse, quant à elle, dénonce parfois de ne pas avoir suffisamment accès aux informations retenues par les forces de l'ordre ou les autorités judiciaires.

La formation des policiers doit-elle prendre en compte ces phénomènes pour préparer nos futurs policiers aux réalités ?

Comment faire pour rétablir une communication efficace sur le terrain ?

## PROGRAMME

**Introduction** par Monsieur **Denis Mathen**, Gouverneur de la Province de Namur

**Intervention** de Madame **Martine Simonis**, Secrétaire générale de l'AJP  
« Comment être journaliste aujourd'hui, lorsque plus personne ne peut ou ne veut donner l'information ? »

**Table ronde et échanges** avec les participants :

- Madame **Sandrine Vairon**, Procureur de Division et Magistrat de Presse au Parquet de Charleroi
- Monsieur **Bernard Dehon**, Chef de Corps de la Zone de police de Haute-Meuse
- Monsieur **Thomas Longrie**, journaliste à l'Avenir, spécialiste judiciaire et auteur de plusieurs articles liés à la police
- Monsieur **Armand Petit**, Directeur de l'Académie de Police de la Province de Namur
- Madame **Valérie Lecomte**, Bourgmestre de Somme-Leuze et Présidente de la Zone de Police Condroz-Famenne
- Madame **Martine Simonis**, Secrétaire générale de l'AJP
- Monsieur **Denis Mathen**, Gouverneur de la Province de Namur

**Conclusion** par **Richard Fournaux**, Député provincial en charge de l'Enseignement et de la Formation de la Province de Namur (Académie de Police)

« Quelle conclusion tirer pour notre Académie de Police du débat auquel nous venons de participer ? »



Inscription

<https://qlic.it/1391671>

Pour plus d'informations :  
[cabinet.dp.fournaux@province.namur.be](mailto:cabinet.dp.fournaux@province.namur.be)  
[apn@province.namur.be](mailto:apn@province.namur.be)  
081/77.68.14 - 081/77.50.87

